

Le Combat Social

FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N° 3-2019 — (mars 2019) — 1 €

**Un vent de
panique souffle au
ministère...**





L'éditorial de Catherine Rochardeau

LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD
cgt-Force Ouvrière
de Maine-et-Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
02 41 25 49 60
udfo49@force-ouvriere.fr
www.fo49.fr
Inscrit à la CPPAP
n° 0720507442

Directrice de publication :
Catherine ROCHARDEAU.

Sommaire

- 2 Éditorial de Catherine Rochardeau
- 4 19 mars : la journée de grève interprofessionnelle et de manifestations débouche sur la grève massive des enseignants
- 5 & 6 Les enseignants fortement mobilisés contre la loi Blanquer
- 7 Sécurité sociale
- 8 Les agents des Finances publiques mobilisés.
- 9 Retraités : mobilisation le 10 avril
- 9 Territoriaux : création d'un nouveau syndicat
- 10 AG de FO Com et AG de l'USM
- 11 Résultats électoraux
- 12 Photos : «On est là... Même si Macron ne veut pas, on est là»

Insert

Appel commun Syndicats
Gilets Jaunes
du Maine-et-Loire

« Les retraites seront au cœur de nos prochaines mobilisations. Préparons-nous! »

Le Courrier de l'Ouest dans son édition du vendredi 29 mars traite au lendemain de la visite du Président de la République à Angers et à Beaupréau « Le président dialogue loin des manifestants ».

Ceci n'est pas une boutade, mais une réalité qui est absolument insupportable! Le Président choisit ses interlocuteurs et refuse depuis des mois de répondre aux revendications.

Face à cette crise so-

ciale qui chaque samedi se traduit par des milliers de « gilets jaunes » qui manifestent, après les mobilisations par la grève et les manifestations les 14 décembre 2018, le 5 février et le 19 mars 2019, sans oublier tous les mouvements dans les entreprises, le gouvernement reste inflexible sur sa politique de régression sociale qu'il entend imposer.

Et comme nous l'avons largement expliqué, il n'y a rien à attendre du grand débat qui se dé-

roule dans les lieux et avec des personnalités minutieusement choisies, loin de toute agitation. Et pour preuve, le no man's land organisé dans la ville d'Angers et la circonscription lors de sa visite le 28 mars.

Et question interlocuteurs, parlons-en, quand le Président se déplace dans une des plus grandes villes du département dépourvue de collège public. Il a donc débattu avec les enfants du collège privé!

Ce qui confirme l'extrême fragilité de ce gouvernement incapable de répondre et d'entendre les revendications portées par les salariés, les chômeurs et les retraités.

Dans le Maine-et-Loire, comme dans d'autres départements, les enseignants se mobilisent massivement avec les parents d'élèves contre le projet de loi « Pour une école de confiance » 2 assemblées générales massives dont une a réuni 400 participants ont décidé de la grève reconductible. Ce mouvement a réuni plus de 2 000 personnes en manifestation le 30 mars. Il est profond et traduit la volonté de faire reculer le ministre de l'Éducation BLANQUER sur son projet de loi qui détruit l'école républicaine et organise à terme sa privatisation.

Il en est de même aux Finances publiques où les agents sont largement mobilisés avec leurs organisations syndicales contre la destruction des finances publiques.

Le projet de loi de transformation de la Fonction publique, c'est le socle qui permet l'existence du projet de loi santé, de celui de l'Éducation nationale. C'est ce qui permettra au gouvernement de

réaliser son programme de privatisation et de suppressions de services publics porté par Action publique 2022.

À l'ensemble des projets de destruction des services publics, s'ajoute et c'est sans doute le projet qui sera au cœur de nos prochaines mobilisations, la réforme des retraites. Inutile de tergiverser ou de se poser des questions sur la réforme, qu'il s'agisse du Président de la Commission, JP DELEVOYE ou les ministres, tous sont d'accord sur un point, cette réforme sera la transformation complète du système des retraites et ce sera une retraite par points.

Pour FO, c'est non! Non aux suppressions des 42 régimes pour les fusionner et non à un système de retraites par points!

Depuis quelques jours, une information véhiculée par la ministre de la Santé A. BUZYN et relayée ici et là, circule sur le report de l'âge de départ à la retraite.

Un des arguments utilisés c'est que les salariés partent déjà un peu au-delà de 62 ans! C'est bien le résultat des précédentes contre-réformes et l'autre serait le financement de la dépen-

dance, pour laquelle les salariés donnent déjà un jour férié.

Dans sa résolution, le CCN a adopté le fait que sans présentation rapide de son projet de loi, Force Ouvrière ne participera plus à la mascarade des concertations gouvernementales.

FO a largement fait connaître ses revendications et nous ne serons pas les fossoyeurs du système des retraites. L'heure est pour nous à la préparation sur ce dossier, mais comme sur tous les autres du rapport de force.

Mais comment faire? La réponse est sans doute dans ce que nous avons commencé le 19 mars 2019. Poursuivre partout les réunions d'information, les discussions avec les salariés dans les entreprises, les services, les administrations sur toutes ces questions.

C'est le réaliser dans l'unité la plus large des organisations syndicales quand cela est possible. C'est poser partout la question de la grève reconductible pour bloquer l'économie de ce pays dès que les conditions seront réunies. Il n'y a pas d'autre issue que la confrontation si nous voulons gagner sur les revendications!

ACTUALITÉS

19 mars : la journée de grève interprofessionnelle et de manifestations débouche sur la grève massive des enseignants

Pour répondre à la colère sociale, les organisations syndicales et de jeunesse FO, CGT, Solidaires, UNEF et les deux UNL appelaient en commun à une journée de grève interprofessionnelle et de manifestations. L'UD Force Ouvrière a cherché à faire en sorte de rompre avec le cycle infernal des journées d'action à répétition.

Pour préparer cette journée, le bureau de l'UD décide de convoquer une CA élargie aux secrétaires de syndicats dès le 4 mars

La CA élargie du 4 mars

Une cinquantaine de camarades sont présents à cette réunion préparée en quelques jours. L'accent est mis sur la nécessité de convoquer, partout où c'est possible, des assemblées générales pour préparer le 19... Et la suite.

Munie de ce mandat, la délégation FO à l'intersyndicale fait deux propositions :

Convoquer partout où c'est possible des Assemblées Générales la veille ou le matin du 19 mars, et, contrairement à l'habitude, appeler à la manifestation l'après-midi pour laisser aux AG le temps de se réunir.

Pour préparer ces AG, nous proposons à nos interlocuteurs syndicaux de réunir rapidement, ensemble, les secrétaires et délégués de syndicats

et sections syndicales pour préparer à la fois la grève et les assemblées générales.

La date du 12 mars est arrêtée.

L'assemblée intersyndicale des secrétaires et délégués de syndicats du 12 mars

Plus d'une cinquantaine de camarades représentant de nombreux secteurs du privé et du public sont présents (Santé publique, santé privée, mutualité, enseignement, plusieurs entreprises de la métallurgie, sécurité sociale...). Les syndicats présents sont essentiellement de Force Ouvrière et de la CGT.

La discussion montre que la mobilisation est inégale selon les secteurs. Si elle est profonde dans l'enseignement, à la sécurité sociale, dans les Ehpad, elle est plus contrastée dans d'autres secteurs.

Les camarades du CHU par exemple indiquent qu'elle est plus difficile dans leur établissement qui a connu de nombreux jours de grève dans la dernière période qui n'ont pas empêché les plans de la direction, ce qui rend la mobilisation plus compliquée.

Dans la métallurgie, la situation est aussi contrastée. « à Scania nous travaillons bien ensemble, CGT et FO », indique le secrétaire de la section CGT de l'entreprise. Par contre, la déléguée CGT de Valéo montre beaucoup de scepticisme.

Les camarades de la Ville et de l'Agglo d'Angers indiquent que CGT et FO, en commun, ont mis en place

un programme de réunions dans les différents services de la collectivité pour préparer l'affrontement qu'ils jugent inévitable, du fait des conditions faites aux agents.

Les camarades de la sécurité sociale rapportent que les organismes de sécu ont connu déjà trois mobilisations très importantes sur les questions de salaires, de suppression de postes et plus généralement de défense de la sécu, avec tenues d'assemblées générales à la CAF et à la CPAM et qu'ils ont convoqué une AG pour le 19.

La secrétaire départementale de la FNEC-FP-FO indique que les enseignants se réuniront en AG le 19 au matin.

La nécessité d'organiser la riposte par les AG, pour construire la grève dans les entreprises, s'impose.

19 mars : AG dans différents secteurs et manifestation massive

Les manifestations du 19 réuniront plus de 3 000 personnes dans le département, dont 500 FO !

Des AG se tiennent, dont celle des enseignants qui rassemble plus de 300 grévistes qui décident de la reconduction de la grève à compter du 25 mars (voir pages 5 et 6).

Le mouvement contre la politique gouvernementale se cherche, la colère qui s'exprime est profonde.

Voir plus loin les articles de nos camarades de la Sécu et des Finances publiques



Les enseignants fortement mobilisés contre la loi Blanquer

En Maine-et-Loire, la grève du 19 mars a été massive dans l'enseignement, en particulier dans le primaire, sur un mot d'ordre : retrait de la loi Blanquer (voir dans le précédent numéro de *Combat Social* le contenu de cette loi).

Au cours de l'assemblée générale qui a précédé la manifestation, les 300 enseignants réunis s'étaient quittés sur la décision d'appeler à la grève reconductible à compter du 25 mars pour exiger le retrait de la réforme Blanquer.

Ils sont largement 400 le lundi 25 mars après-midi, réunis dans la grande salle de la Bourse du Travail d'Angers, archi comble. Plus de cent vingt écoles impactées par la grève dont plus de 50 complètement fermées, 9 collèges et 2 lycées touchés. Les interventions s'organisent, de nombreux participants s'inscrivent. De nombreux secteurs scolaires du département sont représentés et leurs représentants interviennent, pour faire état de la mobilisation : Chalonnes, Angers Est, Trélazé les Justices, Ponts de Cé, Lion d'Angers, Agglo nord, enseignement privé, Segré, Assistants d'éducation, Joachim du Bellay, Roseraie, Cholet...

Les uns après les autres, les intervenants font état de la mobilisation sur

leurs secteurs. Là, 50 enseignants se sont réunis et ont décidé d'informer les parents par tract à la sortie des écoles, une campagne d'affichage est organisée. Ailleurs, ce sont les diffusions sur les marchés, des informations aux parents... qui sont organisées.

De partout remonte que des banderoles sont réalisées dans les écoles, que des brigades s'organisent pour aller discuter avec les collègues du primaire comme du secondaire qui ne sont pas en grève. La colère contre la loi Blanquer qui s'exprime est profonde, la détermination des participants est à la mesure de cette colère.

Une évidence s'installe : c'est l'organisation par assemblée de secteur qui permettra à la grève de se renforcer.

La secrétaire du SNUDI FO propose qu'une coordination départementale des représentants des différents secteurs s'organise, ce qui est approuvé.

Le vote pour la reconduction de la grève s'organise. Un enseignant retraité, ancien responsable de la FSU¹ insiste : « *il faut reconduire la grève chaque jour, et pour cela convoquer une assemblée générale quotidienne* ». Un professeur des écoles intervient : « *j'habite à 50 km, il n'est pas question que je fasse 100 km par*

1 Fédération Syndicale Unitaire. Fédération autonome majoritaire dans l'enseignement

jour pour voter la grève... », une autre « *On peut voter la grève jusqu'à vendredi et se réunir en assemblées de secteurs...* ». Le débat s'installe donc entre ceux qui veulent une AG départementale tous les jours et ceux qui souhaitent que les assemblées de secteurs soient au cœur de la grève, l'organisent et désignent des délégués mandatés et se réunissent en assemblée départementale de grève.

Après un débat un peu houleux, la reconduction jusqu'à vendredi avec AG de secteurs pour l'organiser est majoritaire.

C'est une discussion essentielle. Dans un département qui compte 3 500 instits répartis dans 430 écoles, sans parler des collèges où les enseignants sont plus nombreux encore sur 50 collèges, la grève de masse des enseignants pour gagner le retrait de la réforme Blanquer, pour faire reculer le gouvernement peut-elle se construire ailleurs qu'au plus près des écoles et des collèges dans les secteurs ?

Pourtant une fraction a cherché à faire revoter l'AG pour qu'une assemblée générale se tienne le lendemain, vote contradictoire avec ce que la même assemblée générale venait de voter quelques minutes plus tôt.

Le Combat Social FO 49 a rencontré Magali Lardeux, pour faire le point de la situation et sur l'état de la mobilisation dans ce secteur.

« Malgré les obstacles, la mobilisation ne faiblit pas »

Interview de Magali Lardeux (FNEC-FP-FO 49)

La fin de l'assemblée générale de lundi et celle de mardi ont été un peu curieuses. Tu peux nous indiquer ce qu'il s'est passé ?

Dans la deuxième partie de l'AG, quelques militants du SNUlpp, de la FSU, de la CGT éduc, et de SUD, parmi lesquels un retraité, font le forcing pour que l'AG de grève départementale soit convoquée quotidiennement, contre ce qui venait d'être voté (voir article page précédente.)

Et qu'avons-nous vu sorti du chapeau des mêmes ? Alors que la salle se vide,

une liste de noms sur une feuille de papier, complétée dans des conditions telles qu'aucun des camarades de Force Ouvrière ne l'a vue passer et encore moins l'immense majorité des 400 présents à l'assemblée générale. Ceux qui l'ont établi la proclament « comité de grève » et la soumettent au vote en fin d'AG sans que les collègues restants ne puissent identifier pour qui voire même pour quoi ils votent. Ces mêmes militants avaient quelques minutes auparavant fait voter, dans la confusion, une AG pour le

lendemain mardi 26.

Mardi 26 dans les secteurs de nombreuses actions sont conduites, notamment avec les parents : les grévistes tournent sur les écoles, les collèges, les lycées et la grève s'enracine.

Comment s'est comporté ce « comité de grève » ?

À l'ouverture de l'AG du mardi, qui compte une centaine de présents, le comité de grève autoproclamé siège à la tribune. À FO, si nous sommes

Suite page 6

UN VENT DE PANIQUE SOUFFLE AU MINISTÈRE

Communiqué de la FNEC-FP-FO

Le 29 mars, face à l'ampleur de la mobilisation des enseignants pour le retrait de la loi Blanquer, face à la détermination des grévistes qui, en AG, ont décidé la reconduction de la grève dans de nombreux départements (Paris, Toulouse, Angers, le Puy-de-Dôme...) le ministre de l'Éducation nationale a adressé par mail à tous les enseignants un ultime plaidoyer pour son « école de la confiance ». Tout au long de la semaine, les médias étaient venus en renfort pour fustiger les prétendues « fake news » circulant dans les réunions et les tracts syndicaux, les réseaux sociaux. Peine perdue ! Le 30 mars, les cortèges étaient très dynamiques, et denses : 15 000 à Paris, 2 500 à Nantes, 5 000 à Marseille, 2 000 à Toulouse, 1 000 à Niort, 2 000 à Angers, 3 000 à Lyon, 3 000 à Bordeaux... Les enseignants, auxquels se joints de nombreux parents d'élèves, ont massivement répondu à l'appel des syndicats FNEC FP-FO, SNUipp-FSU, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, CGT Éducation et Sud Éducation pour revendiquer le retrait de la loi Blanquer.

« On est là, on est là, même si Blanquer ne veut pas nous on est là, pour sauver les maternelles, dire non aux EPSE, même si Blanquer ne veut pas, nous on est là ! »

Dans une interview, le ministre Blanquer, sous la pression, fait un pas de recul : « Je suis prêt à amender mon projet de loi » sur l'école. Or, dans les manifestations, ce ne sont pas des amendements qui étaient revendiqués, mais le retrait total de la loi Blanquer, et avec elle l'abandon du projet de loi de transformation de la Fonction Publique. Les enseignants, les parents d'élèves alertés par les syndicats, dont FO, ont bien compris les enjeux de cette loi. Les mensonges du ministre ne les impressionnent pas :

- OUI l'école maternelle est en danger avec la mise en concurrence avec les jardins d'enfants explicitement cités dans la loi (art 4 bis)
- OUI les écoles communales et les statuts des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés sont en danger avec la création des Établissements des Savoirs Fondamentaux (art 6 quarter)
- OUI l'aide aux enfants en situation de handicap va diminuer avec la mise en place des PIAL (chapitre III)
- OUI les contractuels vont augmenter et la création d'AEd professeur corvéable à merci est annoncée
- OUI les directeurs sont sur la sellette avec la création d'un statut de directeur hiérarchique qui ne sera pas forcément professeur des écoles
- Et rien sur les revendications des AESH

Alors maintenons la pression : partout en France les personnels et parents d'élèves s'informent, se regroupent pour discuter, s'organisent ! Au lendemain de la manifestation réussie du 30 mars, de nouvelles AG sont convoquées, la question de la grève est posée.

Réunis le 25 mars, « SNUipp-FSU, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, FNEC-FP-FO, CGT Éducation et Sud Éducation appellent à faire du jeudi 4 avril un prochain temps fort de mobilisations (grève, rassemblements, manifestations...) pour obtenir l'abandon du projet de loi. »

C'est maintenant que ça se joue ! C'est maintenant qu'il faut bloquer et obtenir satisfaction !

Suite de la page 5

pour un comité de grève, qui réalise effectivement l'unité des personnels, c'est à dire qui intègre des représentants des AG des secteurs scolaires et des organisations syndicales, nous contestons toute légitimité à ce « comité » autoproclamé et nous refusons de l'intégrer tel qu'il est.

Un appel est adopté pour organiser un « blocage » le jeudi 28 à 8 h contre Macron qui sera présent à Angers, mais la tribune du « comité » s'oppose à un appel à rejoindre le rassemblement des UD FO et CGT, des organisations départementales de la FSU, de SUD, de l'UNEF et de l'UNL appelé à 11 heures. L'un des membres de la tribune, pourtant militant syndical (SUD), oppose grévistes et syndicats et indique : « les grévistes feront le blocage à 8 heures et ceux qui veulent iront au rassemblement des syndicats à 11 heures »

Mais l'opération antisynicale ne prendra pas !

Que s'est-il finalement passé le 28 ?

À huit heures, des centaines de lycéens manifestent et rejoignent les nombreux enseignants présents au blocage, dont des camarades de FO. Ils décident de se rendre tous Place du Ralliement, lieu du rassemblement appelé par les UD. À onze heures, une foule, impressionnante au regard des conditions de préparation de cette manifestation appelée en 48 heures, de 1500 à 2000 enseignants, lycéens, étudiants, salariés est au rendez-vous pour « accueillir » Macron.

Au cours de ce rassemblement, j'interpelle un de ceux qui ont initié le « comité de grève », qui depuis s'est lui-même renommé « comité de grévistes », notamment sur le fait que dans les comptes-rendus de ce comité les sigles des syndicats disparaissent. Je l'interpelle aussi sur le caractère autoproclamé du « comité de grève ». Il ose me dire : « nous avons un désaccord de fond. Dans le cadre d'une grève massive, les syndicats doivent se dissoudre ».

Les masques tombent !

Après la manifestation massive du 28 mars, une nouvelle AG s'est tenue. Dans quelles conditions ?

Vendredi 29 l'AG départementale s'est réunie avec 70 présents, mais avec de nombreux délégués représentant les AG de secteurs qui ont fait état de réunions souvent importantes, parfois massives.

Certains membres du « comité de grévistes » qui tiennent la tribune tentent d'interdire à FO de s'y asseoir. « Je ne suis pas d'accord pour que tu t'assoies là, en plus tu portes ta chausse syndicale », me dit l'un d'eux. Nous nous imposons... ce qui amènera les représentants de la CGT et de la FSU à finalement arborer leurs badges.

Le fait que nous ayons tenu bon, et surtout préparé en amont cette AG en sollicitant nos camarades sur les secteurs a permis aux délégués de secteurs de s'exprimer et aux syndicats d'affirmer leur présence – une responsable de la FSU s'est d'ailleurs solidarisée ensuite avec FO sur cette question.

À la fin, la résolution proposée par FO pour préparer la grève du 4 avril est adoptée à l'unanimité moins 1 contre (SUD).

Samedi 30 la manifestation appelée par l'interfédérale des syndicats de l'Enseignement et localement par les UD est un vrai succès. Cette manifestation, d'ailleurs était structurée par délégations d'écoles : les enseignants et les parents, souvent avec leurs enfants, ensemble, avec leurs pancartes, ce qui prouve, si besoin en était, que c'est bien le cadre de la mobilisation.

Comment vois-tu la suite ?

La mobilisation pour le 4 avril (voir encadré) s'annonce extrêmement importante. Ensuite il y a les vacances scolaires. Cela dit, il serait étonnant que la colère et la détermination des enseignants diminuent. C'est à une lame de fond à laquelle nous assistons ! **Malgré les obstacles, la mobilisation ne faiblit pas**



L'AG des enseignants du 25 mars

Sécurité sociale

La situation à la sécu de Maine-et-Loire

Les salariés de la sécurité sociale de Maine-et-Loire se sont régulièrement mobilisés ces dernières semaines avec les syndicats FO et CGT (la CFDT présente à deux reprises a vite quitté le navire) :

Grèves du 18 décembre et du 29 janvier « spécifiquement sécu » (avec des taux jusqu'à 50 % à l'Urssaf et à la CAF), grèves interprofessionnelles des 5 février et 19 mars. À chaque fois, les collègues de la CAF et de la CPAM se sont réunis dans des Assemblées Générales nombreuses, comptant jusqu'à 120 agents. Au centre des discussions de ces AG, figurent bien sûr la question des revendications et surtout les moyens à mettre en œuvre afin de les faire aboutir.

La question du pouvoir d'achat au centre des préoccupations.

La première revendication des collègues, celle qui revêt pour eux la plus grande urgence, tient dans la nécessité d'augmenter la valeur du point de façon substantielle. En effet, depuis 2010, celle-ci n'a connu qu'une revalorisation symbolique de 0,5 %.

Par ailleurs, une nouvelle classification des emplois en cours de négociation. L'employeur indique débloquer 80 millions pour la financer. En réalité, cela représente moins de 10 euros nets par agent en moyenne sur la période : l'équivalent d'un chèque déjeuner ! On se moque du personnel, l'intention de l'employeur étant par ailleurs d'accentuer dans cette nouvelle classification les dispositions d'individualisation des déroulements de carrière au détriment des mesures automatiques.

Enfin, l'exigence d'une prime de 1000 € pour tous a très vite été au centre des préoccupations, en lien avec les annonces de Macron du 10 décembre et la possibilité d'obtenir quelque chose de tangible tout de suite. Après avoir longuement tergiversé, l'employeur s'est livré sur

ce thème à une véritable provocation : il a pris la décision unilatérale d'attribuer une prime de 200 € nets aux « bas salaires », excluant 77 % du personnel de ce qui demeure une aumône. Cela est parfaitement inacceptable y compris aux yeux de ceux qui vont en bénéficier et que nous retrouvons dans les AG. Ceux-là, souvent bénéficiaires de la prime d'activité, vont même perdre aux alentours de 75 euros sur le trimestre de droit pour lequel ils auront à déclarer la prime UCANSS ! Cette dernière n'est en effet pas intégrée au dispositif Macron : elle est imposable et donc déclarable, l'employeur ayant pris sa décision au-delà du 31 janvier.

À la CAF, les revendications prennent un tour particulier : l'augmentation exponentielle du nombre de demandes de Prime d'activité suite aux annonces de Macron du 10 décembre (10 fois plus de demandes), avive encore la colère des agents face à l'absence de mesures collectives concernant les salaires, dans un contexte de suppressions de postes. Cela se traduit le 28 février par l'envahissement du Conseil d'Administration par une quarantaine d'agents qui lisent une motion affirmant les revendications. Mais sur le fond, les problématiques sont les mêmes dans tous les organismes.

Comment aboutir sur les revendications ?

Dans les discussions, il ressort que les collègues sont déterminés et

combattifs. En même temps, une question s'impose à tous : comment être efficace ? Quelles dispositions prendre pour l'emporter ? Pour FO, la question du rapport de force nécessaire passe par la construction de la grève massive permettant dans des AG massives de discuter de la reconduction. Nous le savons, il s'agit d'un enjeu qui se situe y compris au plan interprofessionnel. Nous ne nous en sortons pas organisme par organisme, ou bien encore les seuls agents de sécu face au gouvernement. Et nous n'obtiendrons pas davantage de journées d'action disséminées dans le temps. C'est au syndicat de fournir le point d'appui, de bâtir la confiance pour y aller tous ensemble. Le 28 mars, jour de la venue de Macron, a lieu la cinquième AG en deux mois dans le cadre d'un débrayage d'une heure. La discussion porte en particulier sur le formidable mouvement en cours chez les enseignants qui ont reconduit la grève notamment en Maine-et-Loire. Les collègues veulent agir, se regroupent devant les accueils et manifestent en scandant « Augmentation de la valeur du point ! » « CDD non ! CDI Oui ! ». Ils conviennent de préparer la suite, de discuter largement avec les collègues pour amplifier le rapport de force, de contribuer à construire ce dont tous les salariés de ce pays ont besoin.

*Frédéric Neau, secrétaire adjoint
du syndicat des
Organismes Sociaux du 49*



Agents de la sécu rassemblés avec FO et la CGT

Finances Publiques :

Les personnels mobilisés contre la destruction de leur administration

L'intersyndicale FO, Solidaires, CGT et CFDT de Maine et Loire a tenu à partir de février des AG de personnel sur l'ensemble du département pour le retrait du projet de démantèlement de la DGFIP, pour le retrait du projet de transformation de la fonction publique !

- 37 % de grévistes à la DDFiP de Maine et Loire le 14 mars 2019 et 27 % au niveau national.
- 7 % le 19 mars dans le cadre de l'appel interprofessionnel CGT, FO, Solidaires, FSU et organisation de jeunesse.
- 16 % de grévistes et 2500 manifestants à PARIS le 28 mars 2019.

Quelles raisons motivent les personnels des finances à se mobiliser aussi massivement ?

L'objectif des pouvoirs publics est simple : externaliser, privatiser et abandonner des missions, supprimer des emplois, réduire par quatre le nombre des implantations, limiter l'accueil du public aux contacts dématérialisés, abattre le statut et imposer la mobilité forcée des personnels, détruire le service public et ainsi, mettre à mal l'égalité de traitement des citoyens.

Cette administration a déjà payé un lourd tribut aux réformes diverses et variées. Ainsi des dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés en quinze ans, mais cela ne semble pas suffire. Les projections envisagées pour la DGFIP donnent le tournis : 20 à 30 000 agents verraient leurs

postes supprimés, avec une possibilité de 30 à 50 emplois supprimés dans le département dès 2020.

« Nos implantations devraient être divisées par quatre. Pour faciliter le tout, la loi Fonction publique va permettre de recruter des contractuels un peu partout, de mettre à mal nos garanties individuelles et collectives en supprimant le rôle des CAP, d'introduire une compétition malsaine entre services, entre les agents et entre titulaires et précaires. C'est bien un avenir à la France-Telecom qui nous est promis... Si nous ne nous rebellons pas ! » explique Christel Lucas, secrétaire du syndicat FO de la DDFiP du Maine-et-Loire..

Personne ne sera épargné !

Dans le Maine-et-Loire, ce qui est prévu au premier janvier 2020, c'est la suppression des trésoreries d'Avrillé, Thouarcé, Doué, Chemillé, Montrevault.

Il ne resterait plus qu'une trésorerie spécialisée en gestion communale par établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et une à Trélazé. C'est à dire Cholet, Saumur, Segré, Baugé, Angers Municipale, Chalennes, Beaupréau, Seiches sur le Loir, Le Lion d'Angers, Trélazé gérant les communes d'Angers Loire Métropole hors Angers.

Avec la création des Service des impôts des particuliers (SIP), les trésoreries rurales ne gèrent plus l'impôt, pour l'instant les contribuables doivent se déplacer dans les SIP à Angers, Cholet, Saumur, Baugé ou Segré, à partir de 2022 l'objectif est qu'il ne reste que 2 SIP dans le département.

La trésorerie du CHU peut être menacée d'être transformée en agence comptable.

Les services des impôts des entreprises (SIE) de Baugé et Segré ont été transférés sur Angers et Saumur. L'objectif est qu'il ne reste que 2 SIE dans le département. Quel avenir pour les services de publicité foncière avec l'accès des No-

taires au Fichier immobilier (ANF) qui entraînera des suppressions d'emplois en masse ?

Le service du cadastre ? « Le transfert vers l'IGN est aujourd'hui sur les rails ! Le service du cadastre ? « Le transfert vers l'IGN (institut national de l'information géographique et forestière) est aujourd'hui sur les rails !

Faire fi d'un grand principe républicain comptable ?

Dans le domaine de la gestion des finances du service public local (SPL), « la création d'agences comptables va finir de mettre à mal la gestion publique, et le principe fondamental de séparation entre ordonnateur et comptable » souligne Christel Lucas. En effet, le ministre Darmanin incite les collectivités locales importantes à se doter d'agences comptables intégrées à la collectivité.

C'est une grave remise en cause du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable mis en place en particulier pour s'assurer de la probité de ceux qui manient des fonds publics.

En effet ce principe sépare celui qui décide de la dépense ou de la recette (« l'ordonnateur », c'est-à-dire le maire, le président du conseil départemental...) de celui qui manie les fonds (le comptable) qui n'est pas placé sous l'autorité hiérarchique de l'ordonnateur et qui le contrôle.

Le projet du ministre ? Des agences comptables intégrées, financées par les collectivités publiques.

Or au sein de ces agences, si théoriquement le comptable ne dépend pas hiérarchiquement de l'ordonnateur, il en subit de plein fouet les pressions puisque c'est l'ordonnateur qui le choisit et qui le paie !

Comment contrôler la probité de l'ordonnateur dans ces conditions ? Ne dit-on pas « **qui paie commande** » ?

« **Nous avons enchaîné grèves et manifestations, une manifestation nationale à Paris... N'est-il pas temps que nos fédérations appellent à la grève sur l'ensemble du territoire et à sa reconduction pour tout bloquer ? Y a-t-il un autre moyen d'arrêter cette casse ?** » s'interroge Christel Lucas.

Propos recueillis le 3 avril 2019

GLOSSAIRE

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

DDFiP : Direction Départementale des Finances Publique

CAP : Commission Administrative Paritaire. Institution représentative du personnel dans laquelle, entre autres, les questions relatives à la carrière, aux statuts, etc. des personnels sont examinées

SIP : Service des impôts des particuliers

SIE : Service des impôts aux entreprises

IGN : institut national de l'information géographique et forestière (autrefois Institut Géographique National)



Manifestation des agents de la DGFIP le 28 mars à Paris. Christel Lucas est au premier plan, à gauche de la photo

Retraités

L'intersyndicale des retraités appelle à manifester le 11 avril

L'intersyndicale retraités, relayée dans le département par l'intersyndicale CGT, FO, FSU, LSR, appelle les retraités à se mobiliser le 11 avril contre la surdité d'un gouvernement qui refuse d'entendre leurs revendications. Extraits de leur appel :

« Un gouvernement sourd dingue

Dès son arrivée à la présidence de la République M. Macron a attaqué les retraité-e-s : gel des pensions pour 2018 et 2019, augmentation de 25 % de la CSG, soit une perte de pouvoir d'achat de 5 % en deux ans ! Il a provoqué la colère, que plus de 200 000 personnes ont exprimée en manifestant le 15 mars 2018 à l'appel de nos neuf organisations.

Puis l'inflexibilité du gouvernement sourd dingue a provoqué une crise sociale profonde, l'irruption des gilets jaunes et, parmi elles et eux, de très nombreuses personnes retraitées présentes sur les ronds-points...

Toutes ces mobilisations ont contraint

le gouvernement à tenter de calmer la colère en acceptant d'annuler l'augmentation de la CSG pour une partie des retraité-e-s, de recevoir enfin une délégation de nos neuf organisations.

Le mécontentement persistant incite maintenant le gouvernement à envisager de respecter le code la Sécurité sociale, de revaloriser les pensions 2019 du montant de l'inflation... mais seulement pour les basses pensions.

Un gouvernement... dingue de dons aux plus riches.

... L'augmentation de la CSG reste pour une partie des retraité-e-s.... Il remet en cause le principe de nos systèmes de retraite solidaires par répartition...

Les exonérations de cotisations sociales... provoquent des difficultés financières de la Sécurité sociale...

Nos neuf organisations sont reçues, mais nos demandes ignorées... la politique du gouvernement [ne change pas] : énormes cadeaux aux grandes entreprises et à leurs actionnaires qui vident les caisses publiques, ce qui sert de prétexte à l'austérité pour les autres personnes, notamment retraitées...

Nous revendiquons :

- la suppression de la hausse de la CSG et des exonérations de cotisations sociales,
- la revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'évolution des salaires, le rattrapage des pertes subies depuis 2014,
- un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète;
- le maintien et l'amélioration des pensions de réversion;
- la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité sociale et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie.
- Pour le maintien de l'ensemble des régimes de retraite existants et le refus de tout système universel par points »

Le 11 avril, rendons visibles notre colère et nos exigences !

Jeudi 11 avril 2019... Rassemblement parvis hôtel de ville — Angers à 15 h et manifestation, dépôt en cortège à la préfecture d'une motion.

Territoriaux

Création du syndicat des personnels des collectivités et établissements territoriaux du Maine-et-Loire

Jusque-là, les territoriaux créaient un syndicat lorsque la commune comprenait plus de 50 agents et donc disposait d'un comité technique. Les autres territoriaux étaient rattachés au syndicat « des petites communes » de moins de 50 fonctionnaires.

Les camarades territoriaux ont profondément remanié leur organisation. Ils ont décidé de regrouper leurs forces dans un seul syndicat pour l'ensemble des communes de moins de 350 salariés et organiser chacune des implantations comme autant de sections syndicales.

En effet, les collectivités territoriales ne cessent d'être remaniées : le département est passé de plus de 350 communes à moins de 180 ces dernières années. Il s'agit donc de

se doter d'une structure suffisamment souple pour qu'elle s'intègre à d'éventuelles restructurations.

Il s'agissait aussi d'aider les nouvelles implantations créées à la faveur des élections de décembre 2018 à se structurer (Loire-Authion; Mauge sur Loire; Ombrée d'Anjou, Montreuil Juigné).

« L'objectif est de créer un syndi-

cat plus important, pour concentrer nos forces, avoir les moyens de nous porter sur les communes où nous FO n'est pas implanté et préparer les

élections dans les communes qui doivent être fusionnées dans les mois à venir », nous explique Nicolas Plard, le nouveau secrétaire.

L'assemblée générale de ce nouveau syndicat qui a rassemblé près d'une trentaine de camarades s'est tenue le 28 février.

Tous nos vœux de réussite aux camarades



EN DIRECT DES SYNDICATS

Congrès départemental de FOCom 49

Le congrès départemental FOCOM 49 s'est tenu mardi 26 février 2019 à la Bourse du Travail à Angers. Une soixantaine d'adhérents étaient présents.

Sophie Jean, secrétaire départementale, a présenté son rapport d'activité des dernières années. Que ce soit au courrier ou au réseau, le constat est affligeant : le taux d'absentéisme ne cesse d'augmenter ! Pourquoi ? Tout simplement, parce que depuis des années, il faut faire toujours plus avec moins !

Des réductions d'effectifs, des cadences augmentées, des objectifs difficilement atteignables, augmentations des incivilités.

C'est pourquoi FOCOM 49 accorde une très grande priorité aux mis-

sions des CHSCT.

Au courrier, les tournées sont réorganisées tous les 2 ans : en 2018, nous avons vu apparaître la nouveauté des tournées sacoches. Ces tournées sont préparées et classées par d'autres agents, puis livrées aux facteurs dans des sacoches. Les facteurs distributeurs n'effectuant plus de travaux intérieurs prennent leurs services vers 10 h et terminent vers 17-17h30. Ces nouvelles organisations étant imposées par la Poste, nous avons négocié et obtenu des accords d'accompagnements sociaux.

Aux dernières élections professionnelles de décembre 2018, FO a gagné la 2e place sur le podium avec une augmentation de 4,88 pts. Ces

résultats sont la récompense de tout notre travail sur le Terrain.

Au Réseau (bureau de poste et bancaire), ces 4 années furent rythmées de réorganisation

(tous les 2 ans aussi) : fermetures de bureaux, suppressions d'emploi ont malheureusement été un leitmotiv. Les conditions de travail des chargées de clientèle se sont grandement dégradées : trop de polyvalence, de pressions commerciales, de déplacements en rural. Les agents craquent et les arrêts de travail sont en augmentation.

L'enveloppe de force de travail variable pour 2019 est inexistante (plus de CDD ni intérimaires) et implique en cas d'absence pour maladie que des bureaux de poste soient fermés même en ville (Angers Bichon a été fermé 2 semaines fin février).

Nos résultats aux élections professionnelles 2018 sont très bons également au Réseau. Nous avons progressé d'1 pts alors que la CGT et CFDT ont régressé.

Sophie Jean remercie toute l'équipe de FOCOM 49 : Agnès, André, Alexandra et Nathalie pour leur investissement.

Sophie Jean a été réélue pour un nouveau mandat de secrétaire départementale par sa commission exécutive.



Assemblée générale de l'USM 49

Les camarades des métaux se sont réunis en AG le 14 mars dernier. Elle était présidée par Christian Mérot, secrétaire de l'USM 49. Près d'une quarantaine de camarades représentant la plupart des sections de la métallurgie étaient présents.

Deux camarades de la fédération, Paul Ribéro, chargé de la région et Gérard Cianarella, chargé du développement et du suivi des USM y ont participé.

Jean-Jacques Nicolai, membre du

bureau de l'UD, a apporté le salut de l'Union Départementale et dressé un rapide tour d'horizon de la situation, appelant notamment les camarades à se mobiliser dans le cadre de l'appel intersyndical à la grève interprofessionnelle du 19 mars.

Willy Duval a présenté le rapport d'activité du syndicat des métaux d'Angers et environ, puis Christian Mérot celui de l'USM.

Christian est particulièrement re-

venu sur les négociations en cours entre la fédération et le patronat de la métallurgie. Les conventions collectives de la métallurgie sont le plus souvent d e p a r t e -

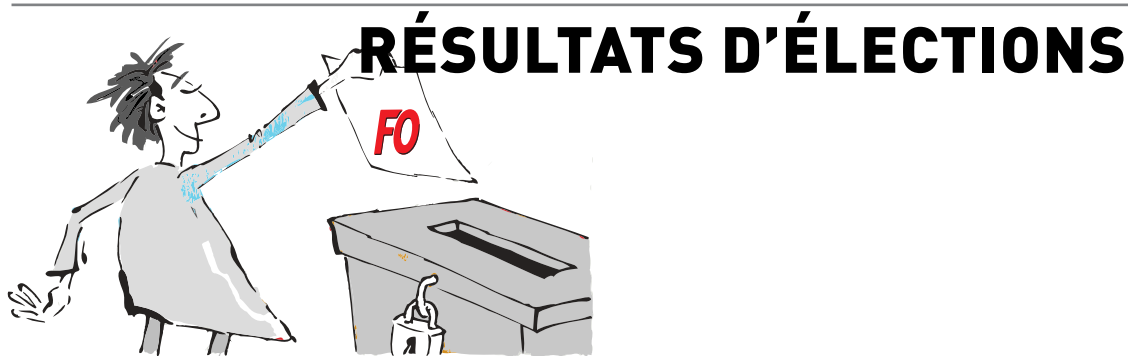
mentales, voire interdépartementales. Le patronat de la métallurgie souhaite aujourd'hui fusionner l'ensemble de ces conventions en une convention nationale unique. Christian insiste sur le fait que les patrons, à la faveur de ces négociations, cherchent à détruire de nombreux acquis, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des diplômes dans les grilles de classification.

Un tour de parole s'organise, au cours duquel chaque section s'exprime et indique son activité, y compris les nouvelles sections très récemment créées.

Les camarades de la fédération interviennent ensuite, très longuement, notamment sur l'offre de service de la fédération en matière de formation.

L'assemblée se conclut par un buffet fraternel auquel les participants font honneur.





CPAM de Maine-Et-Loire

Nos camarades de la CPAM confortent leur position de première organisation syndicale.

FO réalise un score de 59,4 % dans le collège employés!

En 2016, la CFDT ne présentait pas de candidats dans le collège employés. Notons aussi que la direction de la caisse a fortement invité ses cadres à aller voter — et « bien » voter — (une trentaine de votes de cadres constatés dans l'heure qui a suivi une réunion avec la direction le dernier jour du vote électronique...)

	Élections du : 15/03/2019		Rappel 2016		Variation	
	CSE Titulaires		CSE Titulaires		En voix	En %
Inscrits	565		598		-33	
Votants	409	72,4 %	373	62,4 %	36	+10,0 %
Blancs et Nuls	33		17		16	
Valablement exprimés	376		356		20	
	Suf.	%	Suf.	%	Suf.	%
FO	196	52,1 %	179	50,3 %	17	+1,8 %
CGT	68	18,1 %	129	36,2 %	-61	-18,2 %
CFDT (*)	95,25	25,3 %	24	6,7 %	71,25	18,6 %
CGC (*)	16,75	4,5 %	0,0	0,0 %	16,75	NS
CFTC			24	6,7 %	-24	NS

Ce qui explique les variations atypiques pour la CGC et la CFDT. Malgré son score, la liste commune CGC-CFDT ne dispose d'aucun élu suppléants puisqu'elle n'a pas été en capacité de présenter des candidats suppléants distincts des titulaires.

Il faut noter aussi que la CGT, qui a pendant quelques mandats avant 2016 été majoritaire, s'effondre (elle perd 61 voix!) Nos camarades disposent désormais de 8 élus titulaires sur 14 et 9 élus suppléants sur 14.

Ces élections sont les dernières du cycle à la Sécurité sociale de Maine-et-Loire. FO est première organisation syndicale dans l'ensemble des organismes (première à la CPAM, première à l'URSSAF et à 0,5 point de la première à la CAF). Félicitations!

U-LOG Trélazé (Ex Système U-Ouest)

Nos camarades d'U-Log Trélazé (Ex Système U Ouest) progressent significativement et passent de 27,5 à 40,5 % des voix.

Dans un contexte de moindre participation, FO est la seule organisation à progresser en voix (+6), toutes les autres, et singulièrement la CGT, en perdent.

Bravo à nos camarades.

	Élections du : 19/03/2019		Rappel 2014		Variation	
	CSE TITULAIRES		CE TITULAIRES		En voix	En %
Inscrits	193		191		2	
Votants	132	68,4 %	164	85,9 %	-32	—
Blancs et Nuls	11		6		5	+17,5 %
Valablement exprimés	121		158		-37	
	Suf.	%	Suf.	%	Suf.	%
FO	49	40,5 %	43	27,2 %	6	+13,3 %
CGT	58	47,9 %	94	59,5 %	-36	-11,6 %
CGC	14	11,6 %	21	13,3 %	-7	-1,7 %

Crédit Mutuel Anjou

Force Ouvrière est l'organisation majoritaire au Crédit Mutuel Anjou. À l'occasion des élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration de la banque mutualiste, nos camarades ont confirmé cette première place.

Notons que, parmi les candidats CFDT, non élus, il y avait le secrétaire de l'UD CFDT de Maine-et-Loire...

		Conseil d'Administration	
Inscrits	582		
Votants	332	57,0 %	
Blancs et Nuls	32		
Valablement exprimés	300		
	Suf.		%
FO	173	57,7 %	
CFDT	127	42,3 %	

« On est là, on est là, même si Macron ne veut pas nous on est là... »

19 mars, manifestation interprofessionnelle



25 mars, AG de l'enseignement



28 mars, « Comité d'accueil » à Macron



30 mars, enseignants, parents et salariés contre la réforme Blanquer

